

Services et outils de l'OMPI pour le développement



Adoptées en 2007 par l'Assemblée générale de l'Organisation Mondiale de la Propriété intellectuelle (OMPI), les recommandations du Plan d'action pour le développement visent à améliorer la prise en considération des questions de développement dans les activités de l'Organisation. L'OMPI leur accorde une place importante dans l'ensemble de ses programmes et activités. Cette brochure décrit les services et outils pour le développement proposés par l'OMPI, qui donnent suite aux recommandations et sont le fruit de plus de 30 ans de pratique et d'expérience de l'Organisation dans le domaine de l'assistance en matière de développement. Ces services et outils continueront d'être améliorés et adaptés en fonction des besoins des États membres.

FAVORISER L'UTILISATION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

L'objectif consistant à favoriser l'utilisation de la propriété intellectuelle au service du développement social, culturel et économique est l'élément moteur d'un large éventail d'activités de l'OMPI en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités. Ces activités sont mises en œuvre au moyen de programmes dans chaque secteur de l'Organisation et s'articulent autour des quatre piliers de la coopération technique de l'OMPI.

Élaboration de stratégies de propriété intellectuelle

L'objectif consistant à favoriser l'utilisation de la propriété intellectuelle au service du développement social, culturel et économique est l'élément moteur d'un large éventail d'activités de l'OMPI en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités. Ces activités sont mises en œuvre au moyen de programmes dans chaque secteur de l'Organisation et s'articulent autour des quatre piliers de la coopération technique de l'OMPI.

À cette fin, l'OMPI a élaboré plusieurs outils pratiques, dont un manuel de méthodologie contenant des modèles et un questionnaire d'enquête, ainsi qu'un manuel sur les indicateurs de référence¹.

¹ Ces outils sont disponibles en suivant respectivement les liens suivants :

- www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo_pub_958_1.pdf
- www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo_pub_958_2.pdf
- www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo_pub_958_3.pdf

D'autres outils ont été mis au point pour faciliter la mise en œuvre d'objectifs et d'orientations en matière de propriété intellectuelle qui sont définis dans les stratégies nationales de propriété intellectuelle. La protection et promotion des produits de terroir grâce à l'application de stratégies de propriété intellectuelle et de création de marques est un domaine stratégique pour le développement économique et social où les pays en développement et les pays les moins avancés demandent souvent l'assistance de l'OMPI. Pour ce faire, les outils ci-après sont utilisés :

- Un outil intitulé **“Framework for Action for Intellectual Property and Origin-Linked Product Branding”** (cadre d'action pour la propriété intellectuelle et la création de marques de produits de terroir) – série de pratiques recommandées et de méthodes destinées à aider les agriculteurs et les producteurs des pays en développement et des pays les moins avancés (PMA) à utiliser la propriété intellectuelle et la création de marques pour valoriser leurs produits, augmenter les revenus tirés de l'exportation et améliorer les conditions de vie des communautés locales. Les méthodes comprennent des suggestions sur la manière de réaliser des études de comparaison de produits, d'organiser des ateliers de renforcement des capacités à l'intention des communautés locales et d'élaborer des stratégies appropriées en matière de propriété intellectuelle et de création de marques.

- Un dossier de formation intitulé **“Identification, Protection and Branding of Origin-linked Products (OLPs) and Geographical Indications (GIs)”** (identification, protection et création de marques de produits de terroir et d'indications géographiques) contenant des modules de formation destinés à renforcer les capacités des parties prenantes en matière de création et de gestion des actifs de propriété intellectuelle pour les produits de terroir et les indications géographiques.

Mise au point d'une infrastructure institutionnelle et technique

L'OMPI fournit des conseils et des orientations techniques aux offices de propriété intellectuelle pour leur permettre de proposer des services plus efficaces et plus conviviaux, par exemple grâce à l'élaboration de plans stratégiques d'automatisation de l'office, la comparaison des systèmes existants, l'analyse des lacunes, l'évaluation des besoins, la définition de la portée et de la planification du projet, l'estimation des coûts liés au projet et à sa mise en œuvre et la simplification des procédures de travail de l'office de propriété intellectuelle.

Mise en valeur du capital humain

L'OMPI aide à former une masse critique de ressources humaines dotées des connaissances et des compétences nécessaires pour répondre aux nombreuses exigences en ce qui concerne l'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement.

Fourniture de conseils législatifs et de politique générale

À la demande des États membres, l'OMPI fournit des conseils adaptés pour l'élaboration des lois sur les brevets, les marques, le droit d'auteur et les droits connexes, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques, les savoirs traditionnels, les expressions culturelles traditionnelles et la relation entre les ressources génétiques et la propriété intellectuelle, et des dispositions sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle, compte tenu des besoins et des situations propres à chaque pays.

L'assistance fournie aux pays en développement, aux PMA et aux pays en transition comprend les volets suivants :

- conseils et assistance pour l'élaboration des lois et des dispositions ;
- commentaires sur les projets de lois et de dispositions nationales;
- missions consultatives en vue de l'examen de questions législatives relatives à la propriété intellectuelle avec les responsables de l'élaboration des politiques;
- conseils spécifiques sur les questions de politique générale, la conformité avec les obligations découlant des traités internationaux ou les accords négociés au niveau bilatéral ou régional, la mise en œuvre des éléments de flexibilité multilatérale compte tenu des intérêts des pays, les stratégies nationales ou régionales de promotion du respect de la propriété intellectuelle.

En ce qui concerne les savoirs traditionnels, les expressions culturelles traditionnelles et les ressources génétiques, l'OMPI fournit un dossier d'information résumant les questions juridiques et pratiques qui peuvent se poser lors de l'élaboration d'une stratégie nationale de protection de ces actifs.

RÉPONDRE AUX BESOINS DE FORMATION

À la demande des États membres, l'OMPI organise des programmes de formation, des séminaires et des ateliers sur les thèmes suivants :

- questions relatives aux brevets ou en rapport avec les brevets;
- marques, dessins et modèles industriels, indications géographiques;
- systèmes du Traité de coopération en matière de brevets (PCT), de Madrid, de La Haye et de Lisbonne et opérations réalisées dans le cadre de ces systèmes;
- utilisation des classifications internationales et des normes de l'OMPI;
- questions relatives au droit d'auteur et aux droits connexes (y compris des cours spécialisés sur des questions émergentes ou d'actualité et formation avancée);
- systèmes de gestion collective et d'enregistrement volontaire pour le droit d'auteur et les droits connexes;
- administration des produits et services de modernisation des opérations de l'OMPI (pour améliorer le transfert de connaissances entre offices de propriété intellectuelle, renforcer les capacités institutionnelles et promouvoir la collaboration);
- promotion du respect de la propriété intellectuelle;
- propriété intellectuelle et concurrence;

- protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles et relation entre les ressources génétiques et la propriété intellectuelle.
- facilitation de la coopération et de la collaboration entre les bureaux de droit d'auteur et les autorités à l'échelle sous-régionale, régionale et interrégionale;
- promotion du renforcement des capacités techniques et des connaissances au sein d'institutions nationales compétentes aux fins de l'administration efficace des régimes nationaux de droit d'auteur.

La formation destinée aux petites et moyennes entreprises (PME) comprend :

- des programmes à l'intention des institutions nationales et régionales d'aide aux PME;
- la formation des formateurs en matière de gestion efficace des actifs de propriété intellectuelle;
- des séminaires sur les politiques appropriées en matière de propriété intellectuelle.

L'OMPI propose également des programmes de renforcement des capacités à l'intention des décideurs, scientifiques, chercheurs, directeurs techniques, inventeurs, dirigeants d'entreprise et mandataires, sur les thèmes suivants :

- rédaction des demandes de brevet;
- concession de licence de technologie réussie;
- évaluation des actifs de propriété intellectuelle;
- politiques de propriété intellectuelle et procédures de transfert de technologie pour les universités et les instituts de recherche-développement.

Les services de renforcement des capacités dans le domaine du droit d'auteur comprennent les programmes ci-après fournis sur demande et de façon personnalisée :

- sensibilisation aux questions de droit d'auteur et à leur rôle dans les processus de développement pour les entités gouvernementales ou non;

POSSIBILITÉS DE FORMATION DANS LE DOMAINE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'Académie de l'OMPI propose des services de formation visant à mieux faire connaître la propriété intellectuelle en vue de promouvoir son utilisation au service du développement.

Programme de perfectionnement des cadres

- Cours sur la propriété industrielle et le droit d'auteur et les droits connexes de niveaux intermédiaire et avancé;
- Cours spécialisés sur la propriété intellectuelle à l'intention de publics ciblés, dispensés en collaboration avec des institutions partenaires;
- Cours sur la propriété industrielle à l'intention des hauts fonctionnaires des instituts de recherche-développement et des centres de transfert de technologie des pays en développement, des PMA et des pays en transition;
- Cours sur l'utilisation de la classification internationale des brevets, des classifications de Nice, de Vienne et de Locarno et des normes de l'OMPI dans les offices de propriété intellectuelle;

- Cours à l'intention des organismes de gestion collective;
- Cours avancé OMPI-OMC sur la propriété intellectuelle à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux.

Voir www.wipo.int/academy/fr/courses/professional_training/

Programme d'enseignement à distance

- Guide d'introduction à la propriété intellectuelle et Cours général de propriété intellectuelle;
- Guide d'introduction au PCT;
- Cours spécialisés de niveau avancé sur la gestion du droit d'auteur et des droits connexes, la propriété intellectuelle et le commerce électronique, les procédures d'arbitrage et de médiation en vertu des règlements de l'OMPI, les brevets, la recherche d'information en matière de brevets, les règles de rédaction des demandes de brevet, la gestion de la propriété intellectuelle (y compris dans le secteur de l'édition), les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques, la propriété intellectuelle et la biotechnologie, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles, la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes, la propriété intellectuelle et la santé publique;
- Programme commun de spécialisation en propriété intellectuelle proposé conjointement par l'OMPI et l'Université d'Afrique du Sud;
- Cours d'enseignement à distance sur la propriété intellectuelle, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles.

Voir www.wipo.int/academy/fr/courses/distance_learning/index.html

Programme destiné aux établissements universitaires

- Diplômes de Master et Master en droit de la propriété intellectuelle délivrés par les établissements suivants :
 - Université de Turin (Italie) (programme international);
 - Université africaine, Mutare (Zimbabwe) (programme régional);
 - Université de technologie du Queensland, Brisbane (Australie) (programme régional);
 - Université de Yaoundé II (Cameroun) (programme régional);
 - Université nationale de Séoul (République de Corée) (programme international);
 - Université australe, Buenos Aires (Argentine) (programme régional).
- Cours intensif d'été sur la propriété intellectuelle et l'entrepreneuriat commercial, Université d'Haïfa (Israël);
- Colloque OMPI-OMC à l'intention des enseignants de droit de la propriété intellectuelle, Genève.

Voir www.wipo.int/academy/fr/courses/academic_institutions/

Programme du cours d'été de l'OMPI

- Proposé tous les ans dans différents pays à l'intention des étudiants, des jeunes professionnels et des représentants des peuples autochtones, ce programme présente une approche interdisciplinaire axée sur la résolution des problèmes.

Voir www.wipo.int/academy/fr/courses/summer_school/

Nouvelles académies

À la demande des gouvernements, l'Académie fournit une assistance pour la création d'instituts nationaux de formation en propriété intellectuelle. Ces projets comprennent des programmes de formation des formateurs, la mise au point de programmes d'enseignement et la création de bibliothèques nationales de propriété intellectuelle.

GESTION ET PARTAGE DE L'INFORMATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'OMPI fournit des instruments, des services, des normes et des plates-formes pour permettre aux offices de propriété intellectuelle de travailler et collaborer plus efficacement et de fournir des services de qualité aux parties prenantes et aux utilisateurs :

- **Programme d'accès à la recherche pour le développement et l'innovation (ARDI)**, créé en partenariat avec de grands noms de l'édition scientifique et technologique – accès à plus de 20 000 revues, ouvrages et bases de données dans les domaines scientifique et technique;
- **Programme d'accès à l'information spécialisée en matière de brevets (ASPI)**, réalisé en coopération avec les principaux fournisseurs de bases de données commerciales sur les brevets – accès à des bases de données commerciales sur les brevets ainsi qu'à des instruments sophistiqués permettant de rechercher et d'analyser des données de brevet;
- **Centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI)** – aide à la création de CATI qui fournissent aux spécialistes locaux de la recherche-développement des services d'experts en matière de recherche d'informations techniques (notamment par le biais d'ASPI);
- **TISC Clinics** – englobe le **programme d'aide aux inventeurs** et offre à titre gracieux aux inventeurs des pays participants l'assistance de mandataires qualifiés en matière de dépôt et de traitement des demandes de brevet;

- **Didacticiel en ligne interactif** sur l'utilisation et l'exploitation de l'information en matière de brevets – destiné aux utilisateurs individuels ou pour faciliter la formation de groupes d'utilisateurs ayant des niveaux de compétence divers dans le domaine de l'information en matière de brevets, comprenant des sections sur les principes applicables aux brevets, la recherche et l'analyse des brevets;
- **Service d'information en matière de brevets** de l'OMPI – rapports de recherche sur l'état de la technique concernant des technologies particulières bien définies (en général pour faciliter une activité de recherche-développement);
- **Rapports panoramiques sur les brevets** – analyse complète des activités liées à l'innovation et au dépôt de demandes de brevet dans un domaine technologique ciblé, y compris des domaines présentant un intérêt particulier pour les pays en développement et les PMA comme la santé publique, la sécurité alimentaire, l'agriculture, les changements climatiques et l'environnement (analyse qui inclut notamment des renseignements sur les tendances technologiques, les principaux acteurs, la répartition géographique des droits de brevet et les tendances dans le domaine de la collaboration);
- **Système d'automatisation en matière de propriété intellectuelle (IPAS)** – système intégré et souple pour le traitement automatisé des brevets (y compris les modèles d'utilité et les petits brevets), des marques et des dessins et modèles industriels, qui comprend des logiciels et des programmes de formation. Le système englobe l'intégralité des processus opérationnels d'un office de propriété intellectuelle, de la numérisa-

tion des documents de l'office à la gestion électronique des documents en passant par les opérations automatisées et le dépôt et la publication en ligne;

- **Système d'accès centralisé aux résultats de la recherche et de l'examen (WIPO CASE)** – plate-forme de partage d'informations sur les rapports de recherche et d'examen entre offices de propriété intellectuelle participants (facilite la mise au point de programmes de partage du travail);
- **Service d'accès numérique (DAS)** – système électronique permettant aux offices de propriété intellectuelle d'échanger de manière sécurisée des documents de priorité ou similaires.

TROUVER DES TECHNOLOGIES ET DES PARTENAIRES

L'OMPI met à disposition des plates-formes multipartites pour aider les membres et divers groupes de parties prenantes à se mettre en relation. Les quatre nouvelles plates-formes suivantes ont été créées :

WIPO Re:Search – favorise la mise au point de produits médicaux contre les maladies tropicales négligées, le paludisme et la tuberculose grâce à des partenariats de recherche innovants et au partage des connaissances. Cette plate-forme :

- donne accès aux actifs de propriété intellectuelle (y compris les composés, les banques de composés, les données scientifiques non publiées, le savoir-faire, les technologies de plate-forme et les licences de brevet) aux fins de l'accélération de la recherche-développement concernant les médicaments, les vaccins et les diagnostics;

- donne également accès à une base de données publique permettant d'effectuer des recherches sur les actifs et les ressources de propriété intellectuelle;
- facilite la création de nouveaux partenariats de collaboration destinés à soutenir les organisations menant des activités de recherche-développement.
- les donateurs potentiels offrent des ressources;
- l'OMPI évalue les propositions soumises et met en relation les partenaires appropriés.

Plate-forme eTISC de gestion des connaissances créée pour encourager l'échange d'informations, d'expériences et de pratiques recommandées entre les CATI, aux niveaux national et international, à travers les médias sociaux et par le biais de nouveaux services visant à renforcer les activités menées pour soutenir la création de CATI dans le monde entier, notamment au moyen de modules d'apprentissage en ligne et de séminaires sur le Web.

WIPO GREEN – marché interactif visant à promouvoir l'innovation et la diffusion de technologies vertes pour :

- mettre en relation des petites et des grandes entreprises, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, des universités, des innovateurs et des organismes publics du monde entier;
- permettre aux utilisateurs de trouver ou de télécharger :
 - des solutions technologiques (y compris des produits, des technologies, des licences de brevet et des services);
 - des besoins en technologie verte dans différentes régions.
- accéder aux ressources et services de l'OMPI et de tiers afin d'accélérer la réalisation de transactions;
- faciliter le dialogue sur la politique générale et l'établissement de réseaux.

Bases de données mondiales sur la propriété intellectuelle mises au point à l'OMPI pour fournir un accès gratuit aux principaux systèmes mondiaux de recherche sur les brevets, les marques et les dessins et modèles.

www.wipo.int/reference/en/index.html#databases

Base de données pour la mise en parallèle des besoins de développement liés à la propriété intellectuelle (IP-DMD) – instrument en ligne mettant en parallèle les besoins de développement liés à la propriété intellectuelle, grâce auquel :

- les pays en développement, les PMA et les pays en transition expriment leurs besoins en matière de développement;

PARTAGE DES INFORMATIONS RELATIVES AU DÉVELOPPEMENT

Plusieurs bases de données de l'OMPI contiennent des informations sur les besoins en matière de développement et d'assistance technique :

- **Base de données sur l'assistance technique dans le domaine de la propriété intellectuelle (IP-TAD)** – donne des informations générales sur les activités d'assistance technique de l'OMPI dont les bénéficiaires sont des pays en développement, des PMA ou des pays en transition;
- **Liste des consultants** – donne des informations sur les consultants engagés par l'OMPI pour mener des activités d'assistance technique spécifiques (au niveau national) dans des pays en développement, des PMA et des pays en transition.

Le **programme de mobilisation de ressources** de l'OMPI permet aussi d'aider les pays en développement à mobiliser des ressources et des partenariats dans le domaine de la propriété intellectuelle au service du développement, y compris en recensant les sources de financement potentielles.

ASSISTANCE EN MATIÈRE DE RÈGLEMENT DES LITIGES

Le **Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI** fournit :

- des conseils aux administrateurs de domaines de premier niveau qui sont des codes de pays (**ccTLD**), notamment de pays en développement, pour l'établissement des conditions d'enregistrement et des procédures de règlement des litiges;
- des sources d'information pour l'enregistrement des noms de domaine de premier niveau qui sont des codes de pays ou le dépôt de plaintes en rapport avec ces noms de domaine.

GESTION DU DROIT D'AUTEUR ET DES DROITS CONNEXES

Les services de l'OMPI dans le domaine du droit d'auteur et des droits connexes incluent les éléments suivants :

- **Guide de l'OMPI pour l'évaluation de la contribution économique des industries du droit d'auteur** – propose une méthode permettant aux pays de mesurer la contribution de ce secteur sur le plan économique. L'OMPI peut aider les pays à réaliser des études nationales selon cette méthode;
- **Instruments pour créateurs** – série de guides pratiques pour les créateurs sur la gestion du droit d'auteur dans les industries de la création (y compris les secteurs de la musique, de la réalisation et de la distribution de films, de la publicité et de l'édition de livres);

- Aide de l'OMPI au dialogue entre parties prenantes en vue de **faciliter la diffusion du contenu créatif** – service fourni grâce à la licence ouverte d'organisation intergouvernementale qui définit les options en matière de concession de licence pour le partage de matériel;
- Service relatif aux **ressources mondialement accessibles des intermédiaires de confiance (base de données TIGAR)** – un projet du **Accessible Books Consortium** qui offre aux personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés des informations de catalogue et un accès transfrontalier aux œuvres littéraires protégées par le droit d'auteur, dans un format convenu et grâce à des "intermédiaires de confiance";
- **Réseau du droit d'auteur de l'OMPI** – système interconnecté pour la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes;
- **Base de données pour la gestion du droit d'auteur accessible en ligne** – contient une large gamme de documents tels que des cours, des articles, des mémoires, des tarifs, de la jurisprudence et des commentaires sur la gestion du droit d'auteur, ainsi que des informations essentielles sur les organismes de gestion collective (disponible en 2016);
- Études sur le droit d'auteur et les droits connexes et les exceptions et limitations – série d'études portant sur des thèmes concernant les pays en développement et les pays en transition possédant une législation relative au droit d'auteur et aux droits connexes applicable à l'industrie de l'audiovisuel, aux jeux vidéo, aux fournisseurs d'accès à Internet, aux musées, aux limitations et exceptions pour les personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés, les bibliothèques et les services d'archives, les établissements d'enseignement et les musées, ainsi qu'aux éléments de flexibilité, y compris le domaine public, la renonciation au droit d'auteur et les licences *open source*.

www.wipo.int/global_ip/fr/activities/wipo_copyright_connection/index.html

- **"TAG of Excellence"** – élaboration d'une nouvelle norme internationale d'application volontaire dans le domaine de l'assurance qualité destinée à aider les organismes de gestion collective à atteindre les meilleurs résultats sur la base de normes d'exception et de bonnes pratiques, au service des titulaires de droits et des utilisateurs, et d'un recueil de ces bonnes pratiques;

PROTÉGER LES SAVOIRS TRADITIONNELS ET LES EXPRESSIONS CULTURELLES TRADITIONNELLES ET EXAMINER LA RELATION ENTRE LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES ET LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Parmi les ressources sur les questions de propriété intellectuelle relatives aux savoirs traditionnels, aux expressions culturelles traditionnelles et aux ressources génétiques figurent :

- des dossiers d'information, une présentation générale et d'autres **publications et documents** sur les savoirs traditionnels, les expressions culturelles traditionnelles et les ressources génétiques, y compris des bulletins d'information électroniques envoyés régulièrement aux abonnés;
- une **base de données** accessible en ligne, contenant les législations, réglementations et lois types nationales et régionales sur les savoirs traditionnels, les expressions culturelles traditionnelles et les ressources génétiques;
- une **base de données** de codes, de guides, de politiques générales, de protocoles et d'accords types relatifs à l'enregistrement, la numérisation et la diffusion des expressions culturelles traditionnelles;
- une **base de données accessible en ligne des pratiques contractuelles** relatives aux accords d'accès à la biodiversité et de partage des avantages qui en découlent en rapport avec les ressources génétiques;
- des **principes directeurs de propriété intellectuelle** pour l'accès et le partage équitable des avantages en rapport avec les ressources génétiques;

- une étude sur les **exigences** relatives à la divulgation d'informations sur les inventions brevetées en rapport avec les ressources génétiques et les savoirs traditionnels **dans les systèmes des brevets**;
- un **instrument d'aide à la fixation des savoirs traditionnels**, qui donne des indications pratiques sur la gestion de la propriété intellectuelle dans le cadre de la fixation des savoirs traditionnels et des ressources génétiques effectuée sous la direction de la communauté;
- un **guide** pratique sur la propriété intellectuelle et les festivals folkloriques, artistiques et culturels.

Dans le cadre de ses travaux sur les savoirs traditionnels, les expressions culturelles traditionnelles et les ressources génétiques, l'OMPI met à disposition des ressources pour le renforcement des capacités et favorise la participation des communautés autochtones aux travaux du **Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC)**.

Les outils et services ci-après sont accessibles :

- un **fonds de contributions volontaires** – facilite la participation aux travaux de l'IGC des représentants des communautés autochtones et locales accréditées;
- un programme de **bourses en droit de la propriété intellectuelle pour les peuples autochtones** – attribue une bourse temporaire pour travailler à l'OMPI à un représentant autochtone ayant des connaissances dans le domaine du droit et de l'élaboration des politiques;

- un **atelier pratique** sur la propriété intellectuelle, les savoirs traditionnels, les expressions culturelles traditionnelles et les ressources génétiques à l'intention des peuples autochtones.

Le projet de l'OMPI relatif au patrimoine créatif propose :

- un **programme de formation en matière de fixation de la culture et de gestion de la propriété intellectuelle** qui permet de fournir une assistance technique aux communautés autochtones et locales pour la fixation du patrimoine culturel ainsi que des conseils de gestion des intérêts connexes en matière de propriété intellectuelle;
- un **guide à l'intention des musées, bibliothèques, services d'archives** et autres institutions culturelles, contenant des informations sur la gestion des droits de propriété intellectuelle et des intérêts liés aux expressions culturelles traditionnelles;
- un **guide sur la gestion de la propriété intellectuelle et les festivals d'arts**, contenant des indications sur l'exercice du droit d'auteur, des droits connexes et des marques collectives et de certification dans le cadre des festivals d'arts;
- un **dossier d'information sur l'artisanat traditionnel et la gestion de la propriété intellectuelle** proposant des solutions pratiques, souvent communautaires, pour l'utilisation du système de propriété intellectuelle aux fins de la reconnaissance, de la protection, de la gestion et de la commercialisation efficaces des actifs économiques et culturels tels que les produits de l'artisanat.

OUTILS POUR LES PAYS EN TRANSITION

Les guides et études indiqués ci-dessous sont destinés aux pays en transition qui souhaitent améliorer leur utilisation de la propriété intellectuelle au service du développement économique :

- *Guide de stratégie en matière de propriété intellectuelle à l'intention des pays en transition* – conseils pour l'élaboration et l'adoption de stratégies nationales de propriété intellectuelle;
- **Gestion de la propriété intellectuelle dans le milieu universitaire et innovation à un stade précoce** – principes directeurs à l'intention des instituts de recherche sur la protection de la propriété intellectuelle, le transfert de connaissances, la collaboration en matière de recherche et la recherche sous contrat;
- **Transfert de technologie dans les pays en transition** – examen et analyse complets des procédures de transfert de technologie et de leur adaptation dans ces pays, avec des recommandations pour la promotion de l'innovation;
- **Modèle de politique de propriété intellectuelle pour les universités et les instituts de recherche** – aide les universités et les établissements universitaires à créer leurs propres infrastructures et politiques de propriété intellectuelle;
- **Étude des caractéristiques spécifiques du système du droit d'auteur** – porte sur l'administration du droit d'auteur par les offices de propriété intellectuelle dans les pays en transition, la mise en œuvre des **traités Internet de l'OMPI**, la titularité et le transfert du droit d'auteur, les contrats

relatifs au droit d'auteur et la gestion collective;

- **Promotion d'une image de marque nationale dans les pays en transition**
 - encourage l'utilisation de marques et d'indications géographiques pour créer une image de marque distinctive et solide pour les produits et services nationaux, y compris la création d'une image de marque nationale;
- **Enseignement de la propriété intellectuelle dans les pays en transition** – définit les besoins spécifiques des pays en transition en matière de formation et d'enseignement de la propriété intellectuelle et aide à définir les objectifs de formation et à mettre au point un programme de base en matière de propriété intellectuelle;
- **Application des droits de propriété intellectuelle dans les pays en transition**
 - aide les services chargés de l'application du droit, les magistrats, le secteur privé et les consommateurs des pays en transition à élaborer et mettre en œuvre des stratégies efficaces en matière d'application des droits.

COMMUNICATION SUR LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'OMPI offre de nombreux moyens de communication sur la propriété intellectuelle et fournit des services qui contribuent à optimiser cette communication.

Sensibilisation aux questions de propriété intellectuelle :

- **programme de sensibilisation de l'opinion publique** à la propriété intellectuelle à l'aide de campagnes et stratégies nationales de sensibilisation à la propriété intellectuelle et d'ateliers pratiques, y compris un **Guide sur la planification et la mise en œuvre des campagnes de sensibilisation**;
- ateliers de formation personnalisés régionaux visant à faire davantage connaître la propriété intellectuelle aux **journalistes**;
- **programme des prix de l'OMPI**, avec remise de médailles aux inventeurs, créateurs et entreprises innovantes remarquables du monde entier;
- **Journée mondiale de la propriété intellectuelle**, célébrée le **26 avril** de chaque année – occasion pour les offices de propriété intellectuelle et d'autres parties prenantes d'examiner des questions de propriété intellectuelle et de montrer comment ils encouragent la créativité et l'innovation (des supports promotionnels sont disponibles et une page **Facebook sur la Journée mondiale de la propriété intellectuelle** est publiée).

Outils en ligne :

- **chaîne de l'OMPI sur YouTube** – diffuse de brèves nouvelles sur l'utilisation efficace du système de propriété intellectuelle par des inventeurs et des créateurs, principalement dans des pays en développement;
- **base de données IP Advantage** – contient des études de cas décrivant l'expérience acquise dans le domaine de la propriété intellectuelle par des inventeurs, des créateurs, des chefs d'entreprise et des chercheurs, expliquant comment la propriété intellectuelle fonctionne dans la réalité et comment son exploitation efficace peut contribuer au développement;
- **base de données sur la sensibilisation dans la pratique** – contient des informations de base et des liens sur des projets intéressants de sensibilisation à la propriété intellectuelle dans le monde entier;
- **base de données sur la recherche en matière de sensibilisation** – contient des études sur la vulgarisation de la propriété intellectuelle, les attitudes et les comportements des divers publics dans ce domaine.

- **publications d'information générale** – portent sur de nombreux aspects de la propriété intellectuelle, pour divers groupes de parties prenantes;
- **publications à but pédagogique** pour les enfants et les écoles – ont pour objet de sensibiliser les jeunes à la valeur de la propriété intellectuelle ;
- Le **Manuel sur l'assistance technique** fournie par l'OMPI est un portail dédié aux activités et aux services d'assistance technique fournis par l'OMPI. Il s'adresse aux États membres, aux institutions et aux individus intéressés par les programmes d'assistance technique fournis par l'Organisation aux pays en développement, aux PMA et aux pays en transition.

Voir www.wipo.int/export/sites/www/cooperation/fr/pdf/ta_manual.pdf

Publications et bibliothèque de l'OMPI :

- **bibliothèque de l'OMPI**, plus de 35 000 références – des services de livres en ligne et sur papier, y compris des possibilités d'abonnement à des journaux et aux bases de données contenant la littérature disponible sur la propriété intellectuelle;
- **programme de bibliothèques dépositaires** de l'OMPI – fournit une collection complète de toutes les publications de l'OMPI à la demande des États membres;

Pour plus d'informations, veuillez contacter
l'**OMPI** à l'adresse **www.wipo.int**

**Organisation Mondiale
de la Propriété Intellectuelle**

34, chemin des Colombettes

Case postale 18

CH-1211 Genève 20

Suisse

Téléphone: +4122 338 91 11

Télécopieur: +4122 733 54 28

Publication de l'OMPI N° 1015F

ISBN 978-92-805-2636-3